

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2025

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 6

Date d'affichage de la convocation : 24.06.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente du mois de juin à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-quatre juin deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT - Laurent BAYART - Eric THOMY – Eric LEHMANN – Jean-Claude WÖRRINGEN - Valérie GUERALT – Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL - Julie LINGELSER - Sophie DIEMER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Jean -Charles WILLM - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER
Monsieur Laurent GUILLO donne procuration de vote à Monsieur Nicolas SCHMITT
Madame Nathalie MAUVIEUX donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER
Monsieur Armand RUPP donne procuration de vote à Monsieur Eric LEHMANN

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 3 juillet 2025

Publié sur le site internet de la commune le 3 juillet 2025

Le Maire, Béatrice BULOUE



7. Finances : Subventions aux clubs sportifs pour 2025

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 21

Conseillers
absents : 6
dont 6 avec procuration

Dans le cadre du budget primitif 2025, des crédits sont inscrits dans le tableau des subventions au profit des clubs sportifs de Mundolsheim pour leur fonctionnement.

Il s'agit par la présente d'attribuer les montants aux différents clubs, qui ont présenté les justificatifs nécessaires, selon le tableau ci-dessous :

Associations	Nombre de licenciés 2025	Subvention 2025
Mundolsheim Badminton Club	96	1 079,35 €
Basket Club Mundolsheim	131	960,60 €
Club d'Echecs de Mundolsheim	181	1 462,69 €
AS Mundolsheim	378	1 904,66 €
UVMH Handball	160	969,62 €
Judo Club Mundolsheim	253	1 790,40 €
Pétanque Club Mundolsheim	88	913,99 €
Tennis Club Mundolsheim	175	1 516,81 €
Volley-Ball Club de Mundolsheim	134	1 250,73 €
Rando Cool	160	526,15 €
TOTAL	1756	12 375,00 €

Conformément à la convention signée entre le Judo Club de Mundolsheim et la commune de Mundolsheim concernant le remplacement des tatamis, la somme de 1 311,45 € sera déduite du montant de subvention pour l'année 2025. Le versement de subvention versé au Judo Club de Mundolsheim par la commune de Mundolsheim au titre de l'année 2025 s'élèvera donc à 478,95€, auquel s'ajoutera la subvention « licences jeunes ».

Dans le cadre du budget primitif 2025, un montant de 6 000,00 € est inscrit dans le tableau des subventions au profit des clubs sportifs de Mundolsheim pour les licences jeunes. Suite à la décision modificative n°1, ce montant a été augmenté pour atteindre 6 400 €.

Le versement des subventions « licences jeunes » est conditionné par la production de justificatifs permettant d'attester du nombre de licences.

Associations	Nombre de licenciés	Montant en €	Total 2025
Mundolsheim Badminton Club	42	7,62 €	320,04 €
Basket Club Mundolsheim	68	7,62 €	518,16 €
Club d'Echecs de Mundolsheim	112	7,62 €	853,44 €
AS Mundolsheim	249	7,62 €	1897,38 €
UVMH Handball	75	7,62 €	571,50 €
Judo Club Mundolsheim	168	7,62 €	1280,16 €
Tennis Club Mundolsheim	74	7,62 €	563,88 €
Volley-Ball Club de Mundolsheim	48	7,62 €	365,76 €
TOTAL			6 370,32 €

Ces subventions viennent en complément du soutien quotidien de la commune aux clubs sportifs, et aux associations de Mundolsheim, par la mise à disposition à titre gratuit de matériel, de salles, et de personnel technique.

Vu l'avis de la commission animation et soutien aux associations en date du 28 mai 2025,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

- DECIDE d'attribuer les subventions de fonctionnement aux clubs sportifs de la commune à hauteur de 12 375,00 € répartis comme précisé dans le tableau ci-dessus.
- DECIDE d'attribuer les subventions aux clubs sportifs de la commune pour les licences jeunes à hauteur de 6 370,32 € répartis comme mentionné dans le tableau ci-dessus.

Le versement au Judo Club de Mundolsheim prendra en compte la déduction au titre de la participation du Club au remplacement des tatamis pour un montant de 1 311,45 €, ce qui ramène le versement de subvention au titre des clubs sportifs à 478,95 €, et 1280,16 € au titre des licences jeunes.

ADOpte A L'UNANIMITE

Par 27 voix Pour

Mundolsheim, le 3 juillet 2025

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI